

Image not found or type unknown



Un salarié en état d'ébriété sur son lieu de travail peut-il être licencié ?

publié le **25/08/2012**, vu **917 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

Un salarié en état d'ébriété sur son lieu de travail sera plus sévèrement sanctionné s'il ne s'agit pas d'un incident isolé, qu'il est cadre ou qu'il occupe un poste à risques.

[Lire l'article](#)